

CSQ

LE MAGAZINE

LE RENDEZ-VOUS CSQ
DE L'ÉDUCATION 2022

POUR MIEUX GRANDIR ENSEMBLE



Une école juste
et équitable?

.....

Viser la réussite de
tous les enfants

.....

La littératie,
un enjeu même
au collégial

.....



Centrale des syndicats
du Québec

Hors-série



Ristourne : un autre avantage du régime d'assurance auto et habitation des membres de la CSQ!



Le régime d'assurance de groupe auto et habitation des membres de la CSQ a généré des surplus!

En 2023, plus de 5.5 M \$ seront versés aux participants du régime¹.

Vous pourriez vous aussi avoir droit à votre part des surplus en changeant pour La Personnelle.

Obtenez une soumission dès aujourd'hui pour pouvoir en profiter.

csq.lapersonnelle.com
1 888 476-8737


**Centrale des syndicats
du Québec**

Partenaire de la **CSQ**


laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La Personnelle^{MD} ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

1. Une ristourne de 50 \$ sera versée en mars 2023 aux assurés qui détiennent un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Pour les assurés qui détiendront un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur entre le 2 janvier et le 31 décembre 2023, une ristourne de 30 \$ par police sera versée, soit au mois de mai, septembre ou novembre 2023, ou encore, en février 2024. La ristourne sera versée conformément au mode de paiement du client, pour chaque police d'assurance auto ou habitation admissible.

SOMMAIRE

4 EN COUVERTURE

Pour mieux grandir ensemble

Le Rendez-vous CSQ de l'éducation et son thème « Pour mieux grandir ensemble » rappellent le rôle fondamental de l'éducation dans une société. Comment faire en sorte qu'elle soit plus juste et plus égalitaire?

6 Une école juste et équitable, vraiment?

La concurrence que se livrent les établissements scolaires pour attirer les élèves contribue à reproduire les inégalités, voire les augmente.

10 Viser la réussite de tous les enfants

Bien des élèves ayant des besoins particuliers rencontrent des obstacles durant leur parcours scolaire. Comment mieux les aider?

13 La littératie, un enjeu même au collégial

Catherine Bélec travaille à soutenir les cégépiennes et cégépiens dans leur parcours scolaire. Son expérience l'a menée à devenir une référence en matière de littératie.

24 Violence conjugale : agir ensemble pour que ça cesse

Bien qu'elle puisse être perçue comme relevant de la sphère privée, la violence conjugale peut avoir des répercussions sur les milieux de travail. Comment soutenir les victimes?



16 Éducation **22** Autochtones
24 Société **27** Économie **30** Santé
33 En vrac **34** Le mot juste

CSQ Le Magazine Volume 43, hors-série 1 Publication de la Centrale des syndicats du Québec, 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 / Directrice des communications Nicole Bastien / Rédactrice en chef Audrey Parenteau / Secrétaire adjointe aux publications France Giroux / Révision Martine Lauzon, Marie-Hélène Samson / Page couverture Geneviève Normandeau / Design graphique Geneviève Normandeau / Publicité Audrey Parenteau / Photographies François Beauregard, Maryse Cléro-Nobrega, Pascal Rathé, Sarah Scott, Pichois Productions, FPSS-CSQ, Maman va à l'école, Rawpixel.com, iStock / Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 2561-2719 / Postpublications No de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.



D13005

 Rejoignez-nous sur Facebook!
facebook.com/lacsq



POUR MIEUX GRANDIR ENSEMBLE

« La priorité des priorités doit rester l'éducation! » et « L'avenir, c'est nos enfants! », lançait le premier ministre dans son discours de victoire, le soir de sa réélection. Encore aurait-il fallu accorder une place de choix à l'éducation dans cette campagne électorale, alors qu'elle n'aura finalement jamais été à la hauteur des besoins, des enjeux et des débats à mener.

Ni avant, ni pendant, ni après la campagne électorale, aucun des partis politiques n'a d'ailleurs abordé de front les grands défis, présenté un projet ou une vision en éducation ni mis sur la table des solutions concrètes pour soulager les réseaux. Et c'est donc dans ce contexte que se tiendra la cinquième édition du Rendez-vous CSQ de l'éducation.

L'éducation fait partie de l'ADN de notre centrale, et elle se trouve encore et toujours au cœur de ce qui anime notre mouvement. La CSQ est aujourd'hui un acteur incontournable en éducation dont la spécificité tient justement à la richesse et à la diversité de l'expertise de ses membres.

Nous représentons fièrement du personnel qui travaille dans tous les réseaux – petite enfance, scolaire, collégial, universitaire – et qui appartient à une multitude de catégories d'emplois. Le travail de collaboration de ces travailleuses et travailleurs, leurs expériences partagées et leurs différentes réalités nous permettent d'avoir un portrait global, de trouver des solutions, de coordonner les dossiers et d'agir de façon concertée.

La grande force de notre centrale est donc d'avoir une perspective unique, un leadership assumé et un champ d'action qui touchent toutes les facettes de l'éducation. Et ce grand rendez-vous sera l'occasion parfaite de reprendre le bâton du pèlerin pour faire cheminer les débats et les réflexions qui s'imposent à l'heure actuelle.

« Pour mieux grandir ensemble » a été choisi pour thème, précisément pour rappeler le rôle fondamental de l'éducation dans une société que l'on souhaite plus juste et plus solidaire. Dans les milieux, la pénurie de personnel, la surcharge, le manque de ressources, de temps et de moyens forcent l'écartèlement du personnel, qui crie haut et fort qu'il ressent au quotidien l'effritement de son pouvoir d'action et l'éloignement de sa mission.

Pas une semaine ne se passe sans que l'on trouve dans l'espace public des exemples des défis rencontrés par les populations moins privilégiées et à besoins particuliers.

Loin de se résorber, les inégalités scolaires, sociales ou économiques tendent plutôt à s'accroître, et ces histoires en sont le reflet.

L'heure est donc à se demander comment faire pour ne laisser personne derrière. Comment s'assurer qu'au terme de son parcours éducatif, chacune et chacun ont les moyens de se réaliser au meilleur d'eux-mêmes et de contribuer pleinement à notre société? Comment freiner la logique de concurrence qui pressurise le système et accentue la fragmentation des parcours?

Des questions se posent aussi sur les modes d'organisation des services pour venir en aide aux enfants, élèves et étudiantes et étudiants avec des besoins particuliers. Certains enjeux quant aux conséquences de la tendance

à individualiser la réponse aux besoins particuliers (par opposition à mettre l'accent sur des solutions collectives) suscitent actuellement maintes réflexions quant au fardeau qu'elle fait porter aux individus de même qu'au personnel. Il y a aussi toute la question de la littératie qui se pose au regard des constats préoccupants en matière d'alphabétisation. Une accentuation inquiétante des difficultés en lecture et en écriture laisse présager d'importants défis, évidemment décuplés par la pandémie. Notre système d'éducation doit permettre à chaque individu d'acquiescer les bases de la littératie, et le personnel doit avoir l'espace et les moyens de le faire.

Bref, c'est de la mission même de notre système d'éducation qu'il faut se parler.

Au quotidien, nos membres sont à la fois des acteurs et des témoins de premier plan de ce qui se passe sur le terrain. Et notre rôle comme centrale syndicale est de faire cheminer ces constats, ces préoccupations, ces réflexions et ces solutions.

Avec le Rendez-vous CSQ de l'éducation 2022, nous amorçons aussi un travail fondamental de positionnement sur différents enjeux actuels en éducation.

Une organisation comme la nôtre, qui assume son leadership, ne doit pas avoir peur de se remettre en question et de réévaluer ses positions au regard du contexte actuel, si nécessaire. Le 14 décembre, c'est donc un rendez-vous à ne pas manquer, un moment important qui pourrait bien donner le ton aux mois à venir en éducation!

Bonnes réflexions!



Éric Gingras | PRÉSIDENT DE LA CSQ





UNE ÉCOLE JUSTE ET ÉQUITABLE, VRAIMENT?

Certes, l'école est accessible à toutes et tous au Québec. Mais est-elle équitable?

La concurrence que se livrent les établissements secondaires – et parfois préscolaires et primaires – pour attirer les élèves contribue à reproduire les inégalités, voire les augmente. Est-il possible de sortir de cette spirale?

Anne-Marie Tremblay

COLLABORATION

Karine Dubois est maman de trois enfants. Bien qu'ils soient encore petits, elle a commencé à se questionner sur leur entrée au secondaire en observant d'autres parents de son entourage. « Plusieurs ont l'impression que c'est l'avenir de leur enfant qui se joue en faisant ce choix. Et la pression sur les jeunes est extrêmement forte », raconte-t-elle. Une réalité que la productrice et fondatrice de Picbois Productions a décidé d'explorer dans la série de balados *Chacun sa classe*, diffusée sur Ohdio.

Au fil de ses recherches, Karine Dubois a constaté que la situation avait bien changé depuis le moment où elle fréquentait elle-même le secondaire, dans les années 1990. « On ne se posait pas trop de questions à l'époque et on allait à la polyvalente de son secteur », se rappelle-t-elle. Or, le choix de l'école de quartier ne s'impose plus d'emblée. La part des élèves qui fréquentent une école privée n'a cessé d'augmenter depuis, passant de 5 % en 1970 à 20 % aujourd'hui, selon les données du mouvement École ensemble. Pour faire concurrence aux écoles privées et retenir les élèves, les écoles publiques ont multiplié l'offre de programmes particuliers, dont la plupart sont sélectifs. En 2022, plus d'un élève sur cinq s'y retrouve, toujours selon École ensemble. La possibilité, pour les parents, de choisir un établissement scolaire autre que l'école de quartier, en fonction des projets qui y sont offerts, a aussi contribué à cette tendance.

Si bien qu'entre l'école privée et les établissements secondaires à projets particuliers, c'est la course effrénée pour ne pas être « en rien », c'est-à-dire au régulier, comme le disent les jeunes. « Ce qui m'a aussi frappée, c'est le niveau de sélection pour les programmes particuliers dans le public, dit Karine Dubois. Par exemple, pour s'inscrire à un programme d'arts et média dans une école montréalaise de mon quartier, il fallait une lettre de recommandation d'un enseignant spécialiste et d'un titulaire, une vidéo où l'enfant se présente, un formulaire... C'est vraiment intense pour un jeune de sixième année. » Et ce n'est pas unique à Montréal, a-t-elle constaté.

Ce système, que l'on qualifie d'à trois vitesses (voire plus), est dénoncé par plusieurs, dont le Conseil supérieur de l'éducation, explique Stéphane Vigneault, cofondateur et coordonnateur du mouvement École ensemble. Selon le conseil, le système québécois serait le plus inégalitaire au pays, avec les taux de décrochage les plus élevés au Canada. Même l'ONU a formellement demandé au gouvernement du Québec, en 2020, quelles étaient « les mesures prises pour assurer l'égalité d'accès à l'éducation dans le cadre du système scolaire à trois niveaux au Québec, indépendamment de la situation économique des parents », rapporte École ensemble. « On attend toujours la réponse qui aurait dû parvenir à Genève en juin 2021 », ajoute Stéphane Vigneault.



Karine Dubois

LE POIDS DE LA CONCURRENCE

« Ce système à deux, trois, voire plusieurs vitesses, favorise une différenciation des parcours, une ségrégation et des exclusions subtiles. Oui, l'école est obligatoire, gratuite et ouverte à tous. Toutefois, cette concurrence entre l'école publique et l'école privée a amené ces dernières à séparer les élèves. Les formations offertes sont donc différentes et inégales si l'on compare celles des programmes réguliers, particuliers et privés », explique Pierre Canisius Kamanzi, professeur au Département d'administration et fondements de l'éducation de l'Université de Montréal.

D'abord, en sélectionnant les élèves selon leurs résultats scolaires et en exigeant des frais d'inscription, même minimes, plusieurs enfants n'ont pas accès aux programmes les plus motivants et les plus formateurs. « La facture peut être très salée, mais dans les familles moins bien nanties, les couts n'ont pas besoin d'être très élevés pour rendre inaccessibles ces options. Aussitôt qu'il y a une facture, il y a une fracture », souligne Stéphane Vigneault.

Cette séparation qui s'opère dès l'âge de 11 ou 12 ans reproduit ainsi les inégalités sociales en concentrant les élèves les plus vulnérables, souvent plus défavorisés, ensemble. « Cela ne laisse pas non plus beaucoup de chance aux enfants de se rattraper », estime Pierre Canisius Kamanzi. De plus, les classes où sont regroupés les élèves les plus forts bénéficient généralement d'un meilleur encadrement – de la part des parents, mais également de l'école. « On a tendance à exiger plus des élèves qui réussissent bien, à afficher des attentes plus élevées et à demander aux jeunes d'être plus engagés », note-t-il. À l'inverse, les attentes ont tendance à être moins élevées dans les classes où se concentrent les élèves les plus vulnérables.

« Ce système à deux, trois, voire plusieurs vitesses, favorise une différenciation des parcours, une ségrégation et des exclusions subtiles. Oui, l'école est obligatoire, gratuite et ouverte à tous. Toutefois, cette concurrence entre l'école publique et l'école privée a amené ces dernières à séparer les élèves. Les formations offertes sont donc différentes et inégales si l'on compare celles des programmes réguliers, particuliers et privés. »

– Pierre Canisius Kamanzi, professeur au Département d'administration et fondements de l'éducation de l'Université de Montréal

De plus, cela se reflète sur les matières enseignées pendant leur parcours, ajoute le chercheur. « Le contenu est aussi différent, puisque les élèves inscrits au régulier n'ont pas accès à des programmes de sport, de musique ou d'art, qui leur permettent de développer leur estime de soi et d'acquérir de nouvelles connaissances. » Or, les études montrent que la mixité n'a pas d'effets négatifs sur les plus forts, mais a tendance à aider les plus faibles à remonter la pente quand ils ne sont pas en surnombre. Bref, l'équilibre apporte des bienfaits à tout le monde.

Les conséquences de cette ségrégation se font sentir à long terme, a mesuré le chercheur. Plus de 90 % des élèves du public enrichi ou du privé accèdent au cégep, alors que seule la moitié des élèves du régulier s'y inscrivent, rapporte Pierre Canisius Kamanzi. Le fossé est encore plus grand à l'université. Seulement autour de 15 % des élèves diplômés du régulier se retrouvent aux études supérieures, alors que cette proportion grimpe à 60 % et à 50 % chez les diplômés du privé ou d'un programme enrichi respectivement.

DES PISTES DE SOLUTIONS POSSIBLES?

Pour éliminer cette concurrence et la ségrégation qu'elle engendre, il faudrait revenir au concept d'écoles de quartier en mettant de côté la sélection des élèves, plaide Stéphane Vigneault. « Comment cela pourrait-il s'incarner? D'abord, en mettant sur pied un réseau commun incluant les écoles publiques et des écoles privées, où chaque école se verrait attribuer un bassin scolaire. Le magasinage d'école, le stress des parents, l'angoisse des enfants et le marketing des écoles deviendraient alors chose du passé », explique-t-il. Comme pour le primaire, chaque adresse se verrait attribuer une école. C'est du moins une des idées maitresses du Plan pour un réseau scolaire commun, présenté par le mouvement en mai 2022.

Le regroupement propose aussi d'inviter les écoles privées à joindre ce réseau. Elles seraient alors subventionnées à 100 %, en échange de quoi elles devraient accepter tous les élèves de leur bassin, sans sélection et sans frais.

« Si certaines écoles privées ne veulent pas se joindre à ce réseau commun, elles auraient le choix. Elles continueraient d'exister, mais ne recevraient aucun fonds public. C'est déjà le cas en Ontario », détaille Stéphane Vigneault.

Ce réseau commun éliminerait la concurrence entre les établissements. « Les écoles n'ont toutefois pas à être toutes pareilles, toutes beiges, pour autant », ajoute-t-il. Pour donner une couleur à chacun des établissements,



Stéphane Vigneault



le regroupement suggère que ceux-ci ajoutent des projets particuliers accessibles à tous, gratuitement. Une façon d'augmenter la motivation, de stimuler le sentiment d'appartenance et d'enrichir le parcours de tous les élèves, selon Stéphane Vigneault.

Chaque établissement pourrait inventer son propre modèle, à condition de respecter le principe de libre choix des programmes. Stéphane Vigneault cite en exemple une école de Princeville qui a retranché 15 minutes à chaque période de cours. Le temps ainsi gagné permet d'ajouter une case horaire par jour dédiée aux parcours particuliers de chaque élève. Une formule qui semble plaire à toutes et tous, souligne le coordonnateur.

Enfin, la carte scolaire du réseau commun serait découpée de manière à ne pas reproduire les iniquités sociales dans les murs des écoles. Certains pays ont testé cette formule qui fonctionne généralement assez bien. Mais quand ce n'est pas le cas, « nous proposons de bonifier le budget des écoles pour des projets d'agrandissement, pour l'achat de livres, d'équipements ou pour des sorties culturelles », cite en exemple Stéphane Vigneault.

Une vision à laquelle adhère Pierre Canisius Kamanzi. « Au Québec, il faudrait tout simplement que les conditions d'admission dans une école privée ou publique soient les mêmes. En d'autres mots, chaque établissement, public ou privé, devrait être dans l'obligation de scolariser tous les élèves résidant sur son territoire, et aucune condition de

renvoi ne devrait être admise. » Ne plus séparer les enfants aurait aussi un impact sur la cohésion sociale, puisque le fait d'être en contact avec des gens de tous horizons favorise l'ouverture et le vivre-ensemble à l'école comme dans la société.

UN PROJET COLLECTIF

Bref, pour Stéphane Vigneault, apprendre ensemble, c'est « niveler vers le haut ». « Quand on présente notre plan, les gens se questionnent au début. Mais quand ils comprennent, ils se remettent à rêver. Car ce dont il est question ici, c'est de choix politiques. Et ces changements seraient bénéfiques pour tout le monde », plaide-t-il. Le mouvement travaille d'ailleurs à modifier les perceptions, et les politiques.

C'est aussi la voie que prône Karine Dubois. Elle estime que cette cause ne peut être portée seulement par les parents et doit être collective. « C'est d'autant plus difficile que les familles qui sont dans cette troisième voie n'ont pas toujours le temps, les connaissances ou les ressources pour mener cette bataille. » La productrice aimerait aussi que les règles du jeu soient modifiées avant l'arrivée de sa plus jeune, âgée de 3 ans, au secondaire, même si elle estime que c'est peu probable. En attendant, elle espère que sa série de balados permettra de conscientiser la population au phénomène de la ségrégation scolaire.



VISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES ENFANTS

Bien des élèves ayant des besoins particuliers rencontrent des obstacles durant leur parcours scolaire. Comment mieux les aider?

Sylvie Lemieux | COLLABORATION

Au Québec, un élève sur cinq fréquentant une école primaire publique présente des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage qui nécessiteraient des services éducatifs adaptés pour favoriser sa réussite scolaire et éducative. Or, les milieux éducatifs peinent à répondre aux besoins de ses jeunes en raison du manque de personnel professionnel et de soutien. L'offre de services est limitée, entre autres, par le financement disponible et par la manière dont celui-ci est attribué, révèle un rapport du Protecteur du citoyen publié en juin 2022. La Loi sur l'instruction publique garantit pourtant à chaque élève le droit à des services éducatifs complémentaires, et ce, gratuitement.

« Les besoins sont grands, mais les ressources ne suivent pas. Cela fait en sorte que plusieurs élèves tardent à recevoir des services ou même n'en reçoivent pas du tout. Des parents se sont déjà fait dire que les difficultés de leur enfant étaient moins importantes que celles d'autres élèves de la classe et qu'ils devaient attendre. Des élèves sont oubliés », déplore Kevin Roy, président de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), qui représente la grande majorité des comités de parents des centres de services scolaires et des commissions scolaires de la province.

DES DISPARITÉS DANS LES SERVICES

Qui sont les élèves ayant des besoins particuliers? Il peut s'agir d'élèves en difficulté d'apprentissage à cause d'une dyslexie ou d'un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, par exemple. Il y a aussi des élèves qui présentent des troubles du comportement ou d'autres qui souffrent d'un handicap en raison d'incapacités, ou de limitations physiques ou mentales. Bref, le spectre des causes et des besoins est large.

Pour réussir, ces enfants ont besoin de services complémentaires — d'orthophonie, de psychoéducation, d'orthopédagogie, d'éducation spécialisée, de psychologie — ou de matériel scolaire adapté. Là où le bât blesse, c'est qu'il y a des disparités dans l'offre de services.

« Chaque milieu scolaire est autonome dans sa façon de répondre aux besoins des élèves pour soutenir leur réussite. Ce que l'on constate sur le terrain, c'est que certains centres de services scolaires sont plus avancés que d'autres. Il y a donc beaucoup d'inégalités dans les façons de faire », affirme Nathalie Trépanier, professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Selon la chercheuse, le monde de l'éducation mise sur l'inclusion scolaire comme la voie à suivre. « Les milieux mettent donc tout en place pour ne pas sortir les élèves des classes ordinaires, mais est-ce la bonne solution pour tous? La question se pose. Je suis convaincue que, pour certains élèves en difficulté, la classe spéciale peut être soutenante et favoriser leur réussite alors que pour d'autres, ce sera la classe ordinaire qui leur permettra d'atteindre leurs buts, moyennant le soutien nécessaire pour eux et leur enseignant », affirme la professeure.

BESOIN DE SOUTIEN

Pour aider efficacement les élèves en difficulté d'apprentissage, le personnel enseignant a aussi besoin de soutien. Actuellement, il est trop souvent laissé à lui-même alors que sa charge de travail augmente sans cesse. « Il y a encore trop d'enseignantes et d'enseignants qui, malgré la formation reçue, ne savent pas toujours quoi faire quand il y a des enfants ayant des besoins particuliers dans leur classe, explique Nathalie Trépanier. On ne peut pas leur demander de tout savoir non plus. C'est pourquoi les accompagner est important. »

Des équipes de soutien peuvent faire toute la différence, selon la chercheuse. « Ces équipes prennent différentes formes selon les besoins, précise-t-elle. Il peut s'agir de



Kévin Roy



Nathalie Trépanier

services scolaires, de services de santé et de services sociaux. Elles sont composées de différents professionnels, comme des conseillers pédagogiques, des travailleurs sociaux, des psychoéducateurs, qui sont rattachés à la direction de l'école même s'ils viennent de l'externe. Cela fait en sorte que les interventions peuvent être rapides pour éviter que la situation dégénère autant pour l'enfant que pour le prof. »

Photo courtoisie



Marie-Christine Brault

Ces équipes de soutien, qui ont fait leurs preuves, notamment en Ontario, font en sorte que tout ne repose pas sur les épaules de l'enseignante ou de l'enseignant.

UN DÉPISTAGE TROP RAPIDE?

Il n'y a pas que l'organisation des services qui mériterait d'être améliorée. « Il faut aussi mieux comprendre ce qui place les élèves en situation de handicap pédagogique, affirme Nathalie Trépanier. Différentes raisons peuvent expliquer les difficultés de l'enfant. C'est important de poser un ensemble de questions pour avoir un portrait global qui aidera à déterminer le modèle d'intervention le plus adéquat. En prenant le temps de se questionner sur ce qui ne fonctionne pas, on peut mieux savoir comment aider à la fois l'élève et l'enseignant. »

Il faut aussi se demander si les enfants ne sont pas identifiés trop rapidement en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. « Les enseignants ont à cœur que ça aille bien pour leurs élèves. Ils demandent tôt qu'un dépistage soit effectué pour s'assurer qu'ils ont rapidement accès à des services dans leur parcours scolaire. Mais on ne laisse pas le temps au temps. Il y a des enfants qui ne sont pas prêts à apprendre à lire en première année. S'ils éprouvent des difficultés, ils sont très vite identifiés comme étant

« à problème » », explique Marie-Christine Brault, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en enfances, médecine et société, et professeure agrégée à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Ces élèves se heurtent ainsi à un système scolaire rigide qui mise peut-être trop sur la performance à tout prix. « Depuis toujours, les élèves sont regroupés dans des classes en fonction de leur âge. Il faut peut-être repenser les choses. Par exemple, une séquence moins linéaire avec des classes multiprogrammes pourrait aider certains enfants à cheminer à leur rythme », souligne-t-elle.

Une plus grande flexibilité pourrait notamment aider les élèves ayant reçu un diagnostic de trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) qui, on le sait, sont rapidement médicalisés. « Au Québec, un enfant sur quatre se voit prescrire des psychostimulants, affirme Marie-Christine Brault. Je pense que la médication devrait être utilisée en dernier recours. Beaucoup de choses peuvent être faites dans le milieu scolaire. S'il y avait une flexibilité accrue des cursus, même au primaire, cela aiderait. »

Même s'il n'y a pas que l'école qui est responsable de la croissance de la médication — les familles et le système de santé jouent un rôle dans ce phénomène —, il n'en reste pas moins que les perceptions face au TDAH ont un impact certain sur la façon d'intervenir auprès des élèves.

Dans le cadre d'une étude comparative entre les écoles d'ici et celles de la Flandre, Marie-Christine Brault a questionné les enseignants sur leurs croyances reliées au TDAH. « Au Québec, les croyances sont très homogènes voulant que le trouble soit d'origine biomédicale. C'est donc l'enfant qui porte le poids de sa différence. Cela fait en sorte qu'on remet moins en question les façons de faire. En Flandre, les croyances sont plus hétérogènes. Parmi les plus répandues, plusieurs croient que le TDAH résulte d'une cause environnementale. L'autre facteur est que ces élèves ont un profil qui n'est pas assez valorisé dans la société. Les enseignants sont davantage portés à agir en mettant la pédagogie au centre de leur approche. »

Bref, les défis sont grands et il n'y a pas de solution unique. Le Protecteur du citoyen est d'avis qu'il faudra favoriser la collaboration et l'innovation pour offrir des services adaptés aux élèves ayant des besoins particuliers et ainsi favoriser la réussite éducative de tous.



LA LITTÉRATIE, UN ENJEU MÊME AU COLLÉGIAL

.....

Depuis 2006, Catherine Bélec travaille à soutenir les cégépiennes et cégépiens dans leur parcours scolaire. Son expérience l'a menée à devenir une référence en matière de littérature au sein du réseau collégial. *CSQ Le Magazine* l'a rencontrée.

Pierre Avignon | CONSEILLER FEC-CSQ



Catherine Bélec

Professeure de littérature au cégep Gérard-Godin, Catherine Bélec a pu constater, dès le début de sa pratique enseignante, les difficultés en lecture de ses étudiantes et étudiants. Celle qui vient de déposer une thèse de doctorat professionnelle se demandait alors : « Que pouvons-nous faire de mieux? »

Avec des collègues de plusieurs disciplines ayant les mêmes interrogations, elle a d'abord développé des projets autour des cercles de lecture. « Nous souhaitons dégager un modèle pour que cette activité pédagogique permette à des jeunes ayant parfois de grands écarts de niveau les uns par rapport aux autres de devenir plus autonomes dans leurs apprentissages en améliorant leur capacité à lire », raconte Catherine Bélec.

ABORDER LE PROBLÈME PLUS LARGEMENT

En poursuivant ses recherches, l'enseignante-chercheuse s'est intéressée au concept de littératie, c'est-à-dire à l'ensemble des connaissances en lecture et en écriture permettant à une personne d'être fonctionnelle en société.

« Les compétences en écriture et en lecture varient selon le contexte dans lequel la personne se trouve. Par exemple, on peut être un bon lecteur en philosophie, mais pas en mathématiques. C'est pour cela que le développement des compétences en littératie doit être intégré dans les apprentissages de la discipline enseignée. »

Elle a mis sur pied en 2018 un Laboratoire de soutien en enseignement des littératies (LabSEL) dans son collège.

« Si les compétences en lecture sont fondamentales, prendre les difficultés scolaires sous l'angle de la littératie permet d'aborder le problème plus largement, en tant qu'interaction avec toutes les formes d'informations : orales, écrites, visuelles. Cela permet de les interpréter et de les réutiliser afin d'apprendre, de communiquer et d'être autonome », précise Catherine Bélec.

UN SUJET COMPLEXE

Dans l'espace public, il est souvent question des enjeux sociaux liés aux adultes qualifiés d'analphabètes fonctionnels. Catherine Bélec précise toutefois que la question de la littératie est plus complexe qu'il n'y paraît : « Les compétences en écriture et en lecture varient selon le contexte dans lequel la personne se trouve. Par exemple, on peut être un bon lecteur en philosophie, mais pas en mathématiques. C'est pour cela que le développement des compétences en littératie doit être intégré dans les apprentissages de la discipline enseignée », explique-t-elle.

Catherine Bélec ajoute que, « plutôt que d'expliquer en théorie comment prendre des notes, le prof d'histoire devrait expliquer comment prendre des notes en histoire. Il s'agit de faire comprendre aux jeunes le rapport au savoir et à l'information propre à la discipline. Il ne faut pas penser que la littératie est un domaine exclusif de la littérature! »

UNE MAUVAISE MAITRISE DE LA LANGUE?

La jeune génération maîtrise-t-elle moins bien la langue que la génération précédente? Catherine Bélec croit que « la quantité et la complexité des informations à traiter dans la société actuelle sont beaucoup plus grandes qu'avant. Ce qu'on qualifiait de "niveau fonctionnel" il y a 30 ans n'est plus le même aujourd'hui. Autrefois, la lecture et l'écriture faisaient plutôt partie du réseau des pratiques officielles et professionnelles. Il était donc moins fréquent d'avoir à lire ou à écrire et, quand on le faisait, on portait à l'exercice une attention particulière. Aujourd'hui, les gens n'ont jamais autant écrit et lu, mais la sphère écrite est entrée dans le réseau des pratiques familiales et informelles. »

Selon la professeure, « la perception actuelle de mauvaise maîtrise de la langue écrite provient en partie du fait que l'on demande aux jeunes de transférer une pratique courante informelle [une écriture calquée sur l'oral utilisée notamment dans les médias sociaux] en une maîtrise formelle [écrits professionnels, présentation, etc.]. Or, déconstruire une habitude n'est pas une mince affaire ». Elle ajoute que les comparaisons du niveau des étudiantes et étudiants dans le temps sont difficiles à faire, notamment parce que la notion même de littératie est en constante évolution.

CONTRER LE CYCLE

Comme ses collègues, Catherine Bélec constate toutefois qu'une population étudiante ayant des besoins et des origines de plus en plus diversifiés entre au collégial. Faisant écho aux enjeux du secondaire, notamment avec le système à trois vitesses maintes fois décrié, elle explique qu'« un des problèmes est sans doute que l'on aborde l'enjeu de manière trop restreinte dans le système scolaire en pensant que les jeunes de deuxième secondaire sont censés savoir lire et écrire, alors que les recherches sur le sujet montrent que ce sont des compétences qui se développent, mais qui peuvent aussi se perdre. »

Elle ajoute que « face aux difficultés scolaires, il y a un danger à simplifier les lectures, à les résumer, à les réduire [pour faciliter la réussite des étudiantes et étudiants]. Cela a comme effet de diminuer les compétences en littératie et de créer un cercle vicieux pour la suite de leur parcours ».

De l'avis de l'experte, il faut plutôt réussir à créer un cercle vertueux pour contrer le cycle « mauvais rapport à l'écrit, mauvaise note, échec scolaire » : « Au lieu de dire que les jeunes n'ont pas les compétences, on doit plutôt tabler sur leurs forces pour favoriser le développement d'un rapport à l'écrit positif. Cela peut impliquer d'exploiter leurs compétences orales ou écrites dans une sphère qui leur est familière pour les amener par la suite à développer leurs compétences en écriture et en lecture dans des contextes moins familiers et plus complexes. Il faut que l'évaluation de la langue, lue ou écrite, cesse d'être synonyme de pénalité pour les élèves et qu'elle devienne, au contraire, une occasion de mettre en valeur leurs progrès et leurs forces. Autrement dit, qu'elle cesse d'être un éteignoir à l'apprentissage. »

Un des défis de la mise en œuvre de cette approche est le fait de vouloir des résultats quantifiables et standardisés à court terme, alors que le développement des compétences en littératie se mesure à long terme et varie d'un individu à l'autre, selon Catherine Bélec. « Il faut voir l'amélioration des compétences en littératie comme un investissement social. Ces compétences permettent aux gens d'être autonomes en société ainsi que de mieux intervenir dans leurs milieux professionnels; elles facilitent également leur apprentissage tout au long de leur vie. »

UN ENJEU DANS TOUS LES RÉSEAUX

L'enjeu de la littératie dépasse bien sûr largement le réseau collégial. Pour Catherine Bélec, toutefois, les cégeps n'en sont pas moins un lieu très propice au développement des compétences en littératie. « On peut y faire une grosse différence, car les étudiantes et les étudiants sont à un point de maturité pour apprendre de manière autonome. D'autant plus que, grâce à leur choix de programme, cela les amène à avoir une plus grande motivation », conclut-elle.

.....



AIDE À LA CLASSE

UN PROJET PORTEUR D'ESPOIR

Depuis septembre 2022, une centaine d'écoles participent à un projet pilote d'aide à la classe. En plus de répondre aux besoins des enseignantes et enseignants ainsi qu'à ceux des élèves, il offre au personnel de soutien la possibilité de mettre à profit son expertise et ses qualifications.

Étienne Richer | CONSEILLER FSE-CSQ
Martin Cayouette | CONSEILLER FPSS-CSQ

D'abord annoncé lors de la présentation du Plan de relance pour la réussite éducative 2021-2022, le projet pilote permet aux écoles participantes de consacrer deux équivalents temps plein à cette fonction. L'aide à la classe s'ajoute aux services de soutien et aux services professionnels présents dans l'établissement scolaire. Elle ne les remplace pas et ne vise pas à compenser l'insuffisance de ces services.

La personne aide à la classe a plutôt pour mandat de soutenir le personnel enseignant dans la réalisation des tâches non pédagogiques ainsi que de celles visant le bien-être et la sécurité des élèves. Par exemple, elle peut effectuer des suivis simples auprès des élèves, aider au

respect des règles de classe, assister aux rencontres de parents, assister l'enseignante ou l'enseignant dans l'accomplissement de certaines tâches administratives, comme les prises de présence, ou encore réaliser des tâches liées au travail scolaire des élèves. À ce titre, elle peut être appelée à surveiller ou à assister une ou un élève lors de la réalisation d'une évaluation.

Le lien qui unit l'enseignante ou l'enseignant à la personne aide à la classe en est un de collaboration. Le personnel enseignant n'a pas la charge de supervision ou d'encadrement de la personne aide à la classe, et elle n'est pas subordonnée au personnel enseignant. Cette personne relève de la direction d'école.

« Ce projet, nous y avons travaillé avec le ministère de l'Éducation et nous croyons qu'il va permettre de donner de l'air au personnel enseignant, qui en a bien besoin. »

LA FORCE DU RÉSEAU SCOLAIRE DE LA CSQ

Lorsqu'est venu le temps de définir la tâche de l'aide à la classe, la CSQ et ses fédérations du réseau scolaire ont mis à contribution les expertises de chacune. L'objectif : guider le ministère de l'Éducation afin que le projet réponde le mieux possible aux besoins des enseignantes et enseignants et soit complémentaire à ce qui se fait déjà dans la classe et dans l'école.

« Ce projet, nous y avons travaillé avec le ministère de l'Éducation et nous croyons qu'il va permettre de donner de l'air au personnel enseignant, qui en a bien besoin, affirme la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Josée Scalabrini. Depuis trop longtemps, les tâches connexes ne font qu'augmenter au détriment de la tâche première des enseignantes et enseignants. »

De son côté, le président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), Éric Pronovost, rappelle que « le personnel de soutien collabore déjà activement aux services directs aux élèves. Que ce soient les personnes éducatrices en service de garde, préposées aux élèves

« Le personnel de soutien collabore déjà activement aux services directs aux élèves. Que ce soient les personnes éducatrices en service de garde, préposées aux élèves handicapés, techniciennes en éducation spécialisée ou autres, elles ont les compétences pour assumer ces nouvelles tâches. »



Photo Maryse Cléro-Nobréga

Josée Scalabrini

handicapés, techniciennes en éducation spécialisée ou autres, elles travaillent déjà en relation de proximité avec l'élève. Elles ont les compétences pour assumer ces nouvelles tâches ».

Le projet d'aide à la classe est le fruit de travaux menés depuis plusieurs mois pour en définir les contours. Pour la CSQ, il s'agit d'une mesure concrète qui aura certainement des incidences positives dans les milieux. « Ce n'est pas la solution à tout, dit la vice-présidente de la Centrale, Line Camerlain. Mais ce projet ne peut qu'aider, en plein contexte de pénurie, à rendre les emplois plus attrayants. »

Le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) a obtenu le mandat de documenter et d'évaluer la mise en œuvre du projet pilote.



Photo FPSS-CSQ

Éric Pronovost

RETOUR AUX ÉTUDES, ET MONOPARENTALITÉ TOUT UN DÉFI!



Photo Maman va à l'école

Jennyfer Layette et ses enfants sont accompagnés de Mathieu Lessard, président du Syndicat de l'enseignement de Lanaudière.

C'est avec la ferme intention de terminer son diplôme d'études secondaires que Jennyfer Layette est retournée sur les bancs d'école en 2021.

Pour cette mère de famille monoparentale de quatre enfants, c'est un exercice complexe... qu'elle compte bien réussir!

Amélie Cournoyer | COLLABORATION

Il y a 10 ans, Jennyfer Layette fermait tous ses cartables d'école avant de terminer sa quatrième année du secondaire. La jeune femme de 17 ans venait d'apprendre qu'elle était enceinte. Les années suivantes, elle s'est totalement consacrée à sa famille en accueillant trois enfants en quatre ans. Puis, la vie lui a envoyé deux coups durs l'un après l'autre : une séparation et le décès subit de son fils.

Si elle a réussi à tenir le coup à l'époque, c'était pour le bien de ses filles. Et c'est exactement pour la même raison qu'elle a décidé de retourner aux études l'an dernier. « Je veux leur montrer que, peu importe l'âge, il ne faut pas lâcher, que la persévérance peut nous mener loin. Même si c'est dur, il y a des choses bien qui vont arriver avec tous les efforts qu'on met », explique-t-elle.

ÊTRE UN MODÈLE POUR SES ENFANTS

Jennyfer Layette a fait quelques incursions sur le marché du travail au cours des dernières années, notamment au service de garde d'une maison de la famille de 2014 à 2016, puis dans une usine de carton pendant 3 mois en 2019. Celle qui était retombée en amour a eu droit à un retrait préventif dès qu'elle a su qu'elle était de nouveau enceinte. L'année suivante, elle accueillait son cinquième enfant.

Après une seconde rupture en 2021, la résidente de Lanoraie a pris la décision de s'inscrire au Centre de formation de Lavaltrie afin d'obtenir son diplôme d'études secondaires. Elle souhaite ainsi acquérir son indépendance financière, mais aussi et surtout être un modèle pour ses filles, dont les deux plus grandes sont en deuxième et quatrième année du primaire. Même si elles éprouvent des difficultés scolaires, elles travaillent fort pour réussir, tout comme leur maman.

« Elles ont encore le gout d'apprendre et d'aller à l'école tous les matins, se réjouit la jeune femme. Je suis

contente qu'elles aient cette énergie. Je leur répète de ne pas lâcher, qu'elles sont bonnes, qu'elles sont capables, et de donner tout ce qu'elles ont. Ça va porter fruit. »

CARBURER À L'ADRÉNALINE

Celle qui a la garde exclusive de ses filles admet qu'étudier à temps plein tout en prenant soin de quatre enfants est très exigeant. Les journées sont courtes, et il y a tant de choses à faire entre les soins aux enfants, les tâches ménagères, les routines du matin et du soir, en plus de l'école pendant la journée. « Je suis toujours sur l'adrénaline, confie-t-elle. Je dois avouer que j'aime un peu ça, mais, le soir, je suis fatiguée. Quand c'est l'heure du dodo, je me dis : j'ai réussi mon défi aujourd'hui, mais il faudra recommencer demain. »

La jeune maman ne le nie pas : ça lui arrive parfois de penser à abandonner ses études. « Le chemin le plus facile serait de rester à la maison, admet-elle. Mais je sais que c'est un coup à donner. Je ne le fais pas juste pour moi. Je le fais aussi pour mes enfants, pour qu'ils aient un bel avenir. »

UNE MAISON ET DES VACANCES À WALT DISNEY WORLD

Pour persévérer, Jennyfer Layette pense au futur. « J'ai toujours rêvé d'avoir ma maison à moi », dit-elle. Après avoir décroché son diplôme d'études secondaires, elle aimerait poser sa candidature au centre de services scolaire pour devenir

préposée aux élèves vivant avec un handicap. « Je veux avoir un emploi qui va me motiver, que je vais aimer et qui va me permettre de gâter mes enfants, poursuit-elle. On partira une semaine à Walt Disney World. C'est sûr que je veux les amener là-bas. On pourra passer du temps ensemble et être juste bien. »

MAMAN VA À L'ÉCOLE

Selon les dernières données disponibles sur le site Web du ministère de la Famille, 22 % des familles québécoises sont monoparentales et dirigées par des femmes. Le revenu de ces mères est nettement inférieur à celui des pères qui s'occupent seuls de leurs enfants.

Dans cette optique – et parce que la scolarité de la mère représente une variable importante pour prédire le bien-être général de l'enfant et ses résultats scolaires notamment –, l'organisme Maman va à l'école (MVE) remet chaque année des bourses à de jeunes mères de familles monoparentales afin de les encourager à poursuivre leurs études. La CSQ est l'un des principaux partenaires de cet organisme.

Au printemps 2022, 115 bourses ont été attribuées, dont une bourse de 500 \$ qui a été remise à Jennyfer Layette.

Le chauffage au bois et votre sécurité

Rien n'égale la chaleur d'un feu de bois. Des précautions s'imposent toutefois pour éviter les accidents. La Personnelle, l'assureur auto, habitation et entreprise choisi par la CSQ, vous présente quelques conseils pour vous aider à en profiter en toute sécurité.

Jocelyn Roy | DIRECTEUR ADJOINT AU SERVICE ADMINISTRATIF ET AUX ASSURANCES DE DOMMAGES CSQ

Des chiffres révélateurs sur le chauffage au bois

Les appareils de chauffage au bois se sont beaucoup perfectionnés au fil des années, ce qui les rend plus sécuritaires. Néanmoins, on compte encore des centaines d'incendies liés au chauffage au bois chaque année. La raison : une installation ou une utilisation inadéquates.

En plus de causer des blessures et des décès, ces sinistres entraînent des pertes matérielles considérables.

Le ramonage

Saviez-vous qu'une accumulation de seulement trois millimètres de créosote sur les parois de la cheminée est suffisante pour causer un incendie? Ce dépôt formé par la fumée s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable.

Les accessoires indispensables

Les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone peuvent sauver des vies. Non seulement ils sont indispensables lorsque l'on chauffe au bois, mais leur bon fonctionnement doit être vérifié régulièrement. Autre accessoire indispensable : un extincteur portatif de classe A.

Les cendres : comment s'en débarrasser?

Les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures après un feu. Pour les jeter, utilisez un contenant métallique muni d'un couvercle. Puisqu'elles contiennent du monoxyde de carbone, entreposez les cendres à l'extérieur à au moins un mètre de votre maison ou de toute matière combustible, comme une haie. N'utilisez jamais d'aspirateur pour ramasser les cendres chaudes. Attendez de trois à sept jours avant de les mettre à la poubelle ou dans le bac de compostage.

Pour lire l'article complet ou pour obtenir d'autres conseils et trucs pratiques, visitez dès maintenant lapersonnelle.com/blogue.

Partenaire de la CSQ

 **CSQ**
Centrale des syndicats
du Québec

 **laPersonnelle**
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires au Canada.

Ces conseils sont fournis à titre informatif et préventif seulement. Ils sont d'ordre général et n'engagent pas la responsabilité de La Personnelle. La vigilance est de mise, et il est recommandé de consulter un expert en la matière pour obtenir des conseils complets et pertinents pour chaque situation.

SERVICES PROFESSIONNELS À L'ÉCOLE

LE MEILLEUR CHOIX POUR LES ÉLÈVES

Qu'il soit orthophoniste, conseiller pédagogique, psychologue ou autre, le personnel professionnel enrichit le réseau scolaire grâce à son expertise. Et celle-ci fait toute une différence pour les élèves.

Johanne Lachance | CONSEILLÈRE FPPE-CSQ

La Loi sur l'instruction publique prévoit que les services professionnels, notamment l'orthophonie, la psychologie et la psychoéducation, font partie intégrante des services éducatifs offerts gratuitement pour tous les élèves qui en ont besoin.

Dans une note de recherche récemment publiée, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), rappelle d'ailleurs que les meilleurs services professionnels pour soutenir les élèves sont les services publics parce qu'ils sont offerts dans leur milieu de vie.

« Notre contribution est beaucoup plus efficace en personne, directement auprès des élèves, grâce à nos échanges avec le personnel scolaire, aux observations, aux évaluations et aux suivis que nous faisons », explique Claudine Blouin, orthophoniste en milieu scolaire depuis presque 25 ans.

L'orthophoniste précise que « notre rôle, en tant que personnel professionnel, c'est aussi d'aller observer nos élèves dans la classe, dans la cour de récréation et au diner. Notre pratique, c'est de co-intervenir, d'offrir du soutien en classe, de stimuler en groupe, d'effectuer l'analyse de crise auprès d'élèves qui ont des besoins particuliers. Il faut être dans le milieu pour comprendre ces situations et favoriser l'inclusion de chaque élève dans sa classe. »



Claudine Blouin

Photo Pascal Rathé

SE TOURNER VERS LE PRIVÉ PAR DÉPIT

Des parents d'enfants en difficulté se tournent toutefois vers des ressources privées à l'extérieur de l'école, concluent des travaux de la Fédération des comités de parents du Québec. Au moins 65 % des organismes scolaires ont également recours au privé pour offrir des services complémentaires.

Pourquoi? L'augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers et la médicalisation des difficultés scolaires sont des pistes à explorer, croit la FPPE-CSQ. C'est aussi la conséquence des choix gouvernementaux en éducation : sous-financement chronique, école à trois vitesses, financement catégoriel des services aux élèves HDAA¹, etc.

Dans son rapport d'enquête, le Protecteur du citoyen affirme pourtant que les recommandations du secteur privé sont moins adaptées aux réalités scolaires. Pour la FPPE-CSQ, il est donc urgent d'encadrer le recours au privé pour les services complémentaires offerts aux élèves de la province.

¹ Élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

ACCÈS À L'EAU AU NUNAVIK DES CONDITIONS DÉNONCÉES



L'approvisionnement en eau courante et potable est un enjeu majeur au Nunavik. Les problèmes qui en découlent occasionnent des bris de services éducatifs, affectent l'enseignement des programmes et causent des retards d'apprentissage.

Audrey Parenteau
RÉDACTRICE EN CHEF

Les répercussions sur le bien-être physique et mental des habitants du Nunavik sont réelles et importantes, révèlent les résultats d'une consultation menée par la CSQ auprès des membres de l'Association des employés du Nord québécois (AENQ-CSQ) et du Syndicat du personnel professionnel de l'éducation du Nunavik et de l'ouest de Montréal (SPPENOM-CSQ) qui y travaillent et y vivent.

Infections cutanées, problèmes digestifs, odeurs corporelles qui nuisent aux activités quotidiennes et à l'activité physique, vêtements dégradés par l'impossibilité de les laver, difficultés à cuisiner puisque la vaisselle reste sale sont quelques-uns des problèmes rencontrés. Au total, 84 % des personnes répondantes à la consultation ont mentionné avoir des

problèmes d'accès à l'eau, 73 % doivent la rationner et 79 % doivent la faire bouillir.

Les personnes répondantes sont nombreuses à affirmer que la problématique de gestion génère un stress continu qui, souvent, finit par causer de l'anxiété. Avoir une peur constante de manquer d'eau, devoir réduire sa consommation, limiter les douches, le lavage et la vaisselle, tout cela s'avère extrêmement difficile en tout temps.

« Imaginez la situation quand on a de jeunes enfants encore aux couches ou que des personnes sont malades à la maison. Ce que nous relatent nos membres sur place, ce n'est tout simplement pas acceptable, et ça ne le serait pas ailleurs au Québec! », s'indigne la vice-présidente de la CSQ, Anne Dionne.

BRIS DE SERVICES ÉDUCATIFS

Les problèmes liés à l'eau causent des fermetures temporaires d'écoles, ce qui engendre un bris de services éducatifs ayant des effets sur l'enseignement et l'apprentissage.

« Et ce sont les élèves qui en paient le prix! Chaque journée d'école manquée a des conséquences directes sur eux, ce qui n'aide en rien à la persévérance scolaire. Il y a là un vrai enjeu d'équité et d'accessibilité aux services éducatifs », fait valoir Anne Dionne.

Dans de telles conditions, on peut s'inquiéter du faible taux de diplomation au Nunavik. En effet, selon un rapport du protecteur national de l'élève, il se situe autour de 25,9 %, comparativement à 77,7 % pour l'ensemble du Québec.

UNE SITUATION CONNUE

Dans la majorité des villages du Nunavik, l'eau potable et les eaux usées sont transportées par camion-citerne quelques fois par semaine. Voilà pourquoi limiter la consommation de l'eau potable, surtout les fins de semaine, où le service de livraison n'est pas toujours offert, est important.

Par ailleurs, tout comme les problèmes d'approvisionnement en eau potable, ceux en lien avec la vidange d'eaux usées sont encore trop présents. Dans plusieurs communautés nordiques, le temps moyen qui s'écoule entre le moment où les résidents appellent pour signifier que le réservoir est plein et celui où la vidange est effectuée est de six jours.

« Je ne peux pas croire que, de nos jours, on ne soit pas capable d'offrir des conditions de vie décentes aux communautés inuit, s'indigne



Photo François Beauregard

Anne Dionne

« La problématique est connue depuis longtemps, on banalise la situation et aucune action n'est posée afin d'élaborer un plan concret pour améliorer leur qualité de vie. C'est la dignité de ces personnes qui est directement atteinte. »

Anne Dionne. La problématique est connue depuis longtemps, on banalise la situation et aucune action n'est posée afin d'élaborer un plan concret pour améliorer leur qualité de vie. C'est la dignité de ces personnes qui est directement atteinte. »

DES ENGAGEMENTS À PRENDRE

Lors de la dernière campagne électorale, la CSQ a réclamé des partis politiques des engagements concrets visant à améliorer les conditions de vie des personnes résidant au Nunavik.

Au-delà de la mise en place de mesures nécessaires permettant d'améliorer globalement les conditions de vie et de logement

dans les communautés nordiques, les recommandations que la Centrale a formulées visent notamment à assurer un meilleur accès à l'eau potable en quantité raisonnable, à garantir la vidange régulière des eaux usées et à prévoir un meilleur service d'approvisionnement et de vidange pour les établissements scolaires afin d'éviter les fermetures.

.....

84 %

DES PERSONNES RÉPONDANTES ont mentionné avoir des problèmes d'accès à l'eau.

Source : Sondage de la CSQ sur l'approvisionnement en eau et la vidange des eaux usées au Nunavik.

.....



VIOLENCE CONJUGALE

AGIR ENSEMBLE POUR QUE ÇA CESSE

Bien que la violence conjugale puisse être perçue comme relevant de la sphère privée, elle peut avoir des répercussions sur les milieux de travail. Comment soutenir les victimes, tant individuellement que collectivement?

Audrey Parenteau | RÉDACTRICE EN CHEF

Douze ans après sa séparation, Miriam* se rappelle très bien la violence psychologique que son ex-conjoint lui faisait subir. Si cette violence était présente pendant leur relation, elle s'est intensifiée lorsque la jeune femme, alors dans la trentaine, a décidé de quitter son partenaire des 10 dernières années et de partir de la maison.

« Il n'arrêtait pas d'appeler sur mon cellulaire et au travail. Si je ne répondais pas, alors il appelait chez mes parents, chez mes amis, il me harcelait et le faisait aussi avec mon entourage. Il pouvait m'appeler une quarantaine de fois par jour et m'envoyer autant de textos, sinon plus », raconte-t-elle.

Miriam se souvient aussi du ton agressif qu'employait toujours son ex-conjoint au téléphone et des menaces « de lui faire la peau », de lui enlever la garde de son fils ou de « se débarrasser » du chien familial. « Il m'a déjà appelé au bureau pour me dire qu'il était à deux doigts de se suicider, dit la jeune femme. Un soir, après le travail, il m'attendait dans le stationnement du bureau à côté de ma voiture pour "régler ses comptes" avec moi. Cette fois-là, j'ai eu vraiment peur de lui. »

L'employeur de Miriam comprenait qu'elle vivait une situation difficile et il s'est montré compréhensif et accommodant. « Il me laissait discuter avec mon avocate pendant mes

heures de travail, il a fait changer mon numéro de poste pour que mon ex ne puisse plus me joindre directement et, après l'incident dans le stationnement, il a demandé au gardien de sécurité de l'immeuble de m'accompagner jusqu'à ma voiture tous les soirs après le travail », explique-t-elle.

DES RÉPERCUSSIONS SUR LES COLLÈGUES

Pour plus de la moitié des personnes qui en subissent, la violence conjugale se poursuit jusqu'en milieu de travail. Elle peut avoir des effets collatéraux sur les collègues en contribuant, notamment, à l'augmentation de leur charge de travail, du stress, des inquiétudes ainsi que des frustrations face à la situation.

Miriam s'est toujours fait un devoir de reprendre les heures de travail qu'elle avait passées à gérer sa situation familiale pour éviter que ses collègues écopent de sa charge de travail. « Mais c'est certain que j'étais moins productive. Certains de mes collègues, qui étaient aussi des amis, étaient très préoccupés, mais ils ne savaient pas trop quoi faire pour m'aider », se souvient-elle.

SENSIBILISER LES MILIEUX DE TRAVAIL

« L'ensemble des acteurs du milieu de travail doit se mobiliser pour soutenir les victimes et agir en prévention afin de favoriser des environnements sains et sécuritaires tant pour les victimes que pour le personnel », est-il mentionné dans la trousse *Agir ensemble – La violence conjugale, c'est aussi notre affaire!* conçue par la CSQ. Destinée principalement aux syndicats, mais aussi à toute personne touchée de près ou de loin par une situation de violence conjugale, cette trousse vise à donner les outils nécessaires pour soutenir les victimes et agir syndicalement.

« Lorsque de la sensibilisation est faite en milieu de travail, les collègues sont alors mieux outillés pour détecter la violence conjugale et maintenir le lien de confiance avec les victimes. Ils savent alors reconnaître les différentes manifestations de ce type de violence et déceler des situations potentiellement problématiques », explique la conseillère à la condition des femmes à la CSQ, Julie Pinel.

Toutefois, qu'il s'agisse des collègues, du personnel des ressources humaines, des personnes intervenantes, des employeurs ou des responsables syndicaux, tout le monde détient une responsabilité individuelle et doit agir quand il soupçonne, sait ou devrait raisonnablement savoir qu'une personne vit de la violence conjugale.

ENTRE OBLIGATIONS LÉGALES ET MESURES VOLONTAIRES

Les employeurs ont des obligations légales en matière de violence conjugale. Outre les mesures prévues dans les lois fédérale et provinciale du travail, la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) exige explicitement des employeurs qu'ils agissent en prévention.

Au Québec, la Loi sur les normes du travail établit les bases des jours de congé auxquels ont droit les victimes : 2 jours d'absence rémunérés après 3 mois de service, jusqu'à 26 semaines d'absence non rémunérées à prendre sur une période de 12 mois et jusqu'à 104 semaines d'absence non rémunérées si la victime a subi un préjudice grave.

53% DES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE disent que la violence s'est poursuivie en milieu de travail.

Source : Université Western Ontario



AGIR ENSEMBLE LA VIOLENCE CONJUGALE, C'EST AUSSI NOTRE AFFAIRE!

La trousse conçue par la CSQ est disponible gratuitement. Vous pouvez la consulter directement en ligne ou télécharger le matériel et les cahiers sur le site lacsq.org/violence-conjugale.

**Line Camerlain**

Comparativement aux autres provinces canadiennes, le Québec fait toutefois piètre figure concernant le nombre de journées d'absence payées. D'autres provinces offrent jusqu'à cinq jours payés. « Une revendication est actuellement portée par l'Intersyndicale des femmes, dont la CSQ est membre, afin d'augmenter ce nombre à 10 », affirme la première vice-présidente de la CSQ, Line Camerlain.

En attendant, au-delà du cadre légal, les employeurs devraient mettre en place un programme d'information et de sensibilisation du personnel qui pourrait prévoir, par exemple, une offre de formation et d'ateliers pendant les heures de travail afin de sensibiliser les travailleuses et les travailleurs à la violence conjugale.

Les employeurs devraient également établir, conjointement avec le syndicat, une politique en matière de violence conjugale qui prévoit différentes mesures pouvant faire l'objet de clauses de convention collective, par exemple la mise en place de dispositions d'accommodement pour les victimes ou l'absence de mesures disciplinaires même si la situation a une incidence sur leur assiduité ou leur rendement au travail.

DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POSSIBLES

Un employeur peut proposer des mesures supplémentaires qui feront une grande différence dans le soutien apporté à une victime. Par exemple :

- Modification du numéro de téléphone au travail;
- Éloignement du poste de travail des zones visibles du public;

« La meilleure façon de soutenir une personne qui subit de la violence conjugale est d'identifier les dangers, de la sensibiliser aux ressources disponibles, de l'écouter et de respecter son rythme. »

- Autorisation d'entrer dans les bureaux par une autre porte que celle de l'accueil;
- Modification des tâches;
- Flexibilité de l'horaire de travail;
- Permission de rencontrer la police, des personnes intervenantes ou encore une avocate ou un avocat pendant ses heures de travail.

ÉCOUTER SANS JUGER

Une ou un collègue vous confie vivre de la violence conjugale? Même si elle dénonce sa situation, cette personne pourrait ne pas vouloir quitter sa relation ni entamer les démarches pour obtenir de l'aide. Si la victime reste avec son agresseur, c'est que la situation ne doit pas être si grave, pensez-vous?

« Malheureusement, on banalise souvent les contextes de violence conjugale en rejetant le blâme sur la victime. Ce sont toutefois des situations graves et complexes. Quitter un partenaire violent peut s'avérer même très dangereux pour une victime », affirme Julie Pinel.

Dans une telle situation, l'important est de respecter la victime dans son cheminement, peu importe si sa décision est de reprendre sa relation avec son agresseur ou de ne jamais le quitter.

« La meilleure façon de soutenir une personne qui subit de la violence conjugale est d'identifier les dangers, de la sensibiliser aux ressources disponibles, de l'écouter et de respecter son rythme », conclut Line Camerlain.

LE RETOUR DE L'INFLATION



Alors que la hausse des prix commençait à susciter quelques inquiétudes au milieu de l'année 2021, la plupart des économistes s'attendaient à une situation passagère. Or, les choses ne se sont pas passées comme prévu, l'année 2022 ayant plutôt été marquée par le retour de l'inflation à un niveau jamais vu depuis plus de 30 ans.

Érik Bouchard-Boulianne
et Pierre-Antoine Harvey

CONSEILLERS CSQ

En 2021, les économistes prévoyaient que l'inflation reviendrait rapidement à son niveau des dernières années, soit autour de 2 %. L'invasion de l'Ukraine et la persistance insoupçonnée des difficultés d'approvisionnement au sein d'une économie mondialisée ont toutefois changé la donne.

Au Québec, les prévisions les plus récentes placent l'inflation annuelle pour l'année 2022 autour de 6,6 %. Il faut reculer à 1991, peu après la fin de la guerre du Golfe, pour retrouver un niveau d'inflation aussi élevé.

LES FACTEURS EN CAUSE

Cette résurgence de l'inflation se manifeste également un peu partout sur la planète. Six principaux facteurs expliquent l'accélération de l'inflation depuis la reprise économique postpandémie.

1. La consommation refoulée

Les longs mois de confinement et de lutte contre la pandémie ont refoulé, dans une certaine mesure, la consommation des ménages par rapport à son rythme habituel. En 2020, on a constaté un peu partout une hausse des taux d'épargne des ménages et un affaiblissement des prix. Lors de la « réouverture » de l'économie en 2021, il y avait donc un rattrapage à faire du côté des prix.

2. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement

Dans une économie mondialisée, les chaînes d'approvisionnement pour les diverses composantes des produits manufacturés sont éclatées, et la pandémie les a mises à dure épreuve. La politique du zéro COVID de la Chine a mené à de nombreuses fermetures, qui ont sérieusement affecté les grands fabricants. Cela s'est reflété sur les prix des biens.

3. La rareté de la main-d'œuvre

La rareté de la main-d'œuvre, notamment au Québec, semble également avoir un effet sur la hausse des prix, quoique bien modeste. Les plus récentes données sur les salaires indiquent que ceux-ci ont eu un effet très limité sur la hausse de l'inflation.

Le manque de main-d'œuvre aurait, cependant, contribué à une pression sur les prix en provoquant des problèmes d'approvisionnement ou une limitation de l'offre dans plusieurs secteurs. Encore aujourd'hui, le nombre de postes vacants est à un niveau record : 5,9 % des postes n'étaient pas pourvus en juillet 2022.

L'augmentation du salaire moyen de 8,1 % en juillet dernier, rapportée abondamment dans les médias et donnant l'impression que la hausse des salaires alimente l'inflation, ne correspond pas réellement aux hausses dont les individus ont bénéficié. Si la moyenne des salaires augmente, c'est en partie parce qu'il y a une moins grande proportion d'emplois à bas salaire dans l'économie. Ce changement dans la composition du marché du travail explique au moins trois points de pourcentage de la hausse actuelle du salaire moyen.

4. Le conflit armé en Ukraine

L'invasion de l'Ukraine par la Russie au début de 2022 a provoqué une explosion des prix de plusieurs matières premières, dont ceux du pétrole brut et, par ricochet, de l'essence. Le pétrole étant un intrant important dans la production mondiale, cette hausse a eu un effet inflationniste sur de larges pans de l'économie, allant des produits manufacturés à l'agriculture, en passant par les transports. Les prix de plusieurs produits agricoles ont aussi augmenté, étant donné que la Russie et l'Ukraine en sont de grands exportateurs.

5. La hausse des marges bénéficiaires des entreprises

L'augmentation des profits des entreprises est étrangement passée sous silence pour expliquer la résurgence de l'inflation en 2021 et en 2022. Or au Canada, les données montrent que les marges bénéficiaires des entreprises ont récemment atteint des niveaux records. Les organisations auraient profité du mouvement haussier pour augmenter les prix bien au-delà de ce qui était nécessaire pour couvrir la hausse des coûts de production.

6. Les changements climatiques

Il semble finalement de plus en plus évident que les perturbations climatiques (sécheresses, inondations, etc.) ont un effet inflationniste sur le prix des denrées alimentaires, l'une des composantes du panier de consommation qui a été la plus touchée au cours des derniers mois. Considérant la relative inaction des États sur ce front, il y a tout lieu de penser que les changements climatiques deviendront un facteur inflationniste de plus en plus puissant au cours des prochaines années.

LA RÉACTION DES BANQUES CENTRALES

La Banque du Canada, qui a le mandat de maintenir l'inflation autour de 2 %, est intervenue de façon musclée en haussant son taux d'intérêt à 6 reprises depuis le début de 2022, le faisant passer de 0,25 % à 3,75 %.

Cette hausse des taux d'intérêt vise à ralentir la demande de biens et de services, ce qui aurait éventuellement un effet à la baisse sur les prix. Plusieurs s'interrogent sur l'efficacité de la stratégie des banques centrales d'augmenter les taux d'intérêt. Ces hausses ont effectivement bien peu de répercussions sur les chaînes d'approvisionnement et sur les prix du pétrole, deux des principaux facteurs de l'accélération de l'inflation.



Considérant les risques importants que la stratégie financière des banques centrales fait peser sur l'économie et sur les salariées et salariés, de nombreux économistes appellent les gouvernements à utiliser d'autres moyens de lutte contre l'inflation, comme renforcer les lois sur la concurrence, taxer les profits excédentaires et limiter les hausses de tarifs que les gouvernements contrôlent, par exemple l'électricité et les services de garde au Québec.

QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR?

Dans un tel contexte, il est normal de se questionner sur les effets de la hausse des taux d'intérêt sur notre économie, sur l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt, sur les possibilités d'une éventuelle récession, etc.

Les prévisions d'inflation de quelques institutions financières indiquent qu'elle devrait se situer autour de 6,6 % pour l'année 2022, avant de redescendre autour de 3,7 % en 2023, puis revenir en 2024 près de la cible de 2 % fixée par la Banque du Canada. Ces prévisions semblent crédibles si les prix du pétrole et de l'essence continuent à se stabiliser, puisque ces derniers expliquent à eux seuls environ la moitié de la poussée inflationniste actuelle.

Aussi, considérant l'ampleur de la baisse de l'inflation visée par la Banque du Canada, il semble que le scénario d'une courte récession ne puisse dorénavant plus être exclu. David Macdonald, du Centre canadien de politiques alternatives, montrait récemment que les 3 fois où la Banque du Canada a réussi à faire baisser l'inflation de 5 à 6 points de pourcentage depuis la Seconde Guerre mondiale, l'économie canadienne est passée par un épisode de récession.

Pour l'instant, il semble donc probable que le Québec traversera une courte période de récession (quelques mois) avec une légère remontée du taux de chômage. Toutefois, le contexte géopolitique instable (Ukraine) rend toute prévision bien hasardeuse.

Malgré tout, les institutions financières ne prévoient pas de recul économique sur l'ensemble de l'année 2023. Elles tablent plutôt sur une très faible croissance l'an prochain avec un léger regain en 2024.

Il faut toutefois considérer ces prévisions avec prudence, car elles proviennent de ces mêmes institutions qui affirmaient que l'inflation de 2021 était passagère et qu'elle reviendrait à la normale en 2022.



UNE « RÉVOLUTION », MAIS POUR QUI?

Une affirmation maintes fois répétée, mais non démontrée, n'est pas nécessairement une vérité... Le ministre de la Santé affirme que l'apport accru du privé dans le réseau public de la santé améliorera son efficience. Vraiment?

Lise Goulet | CONSEILLÈRE CSQ

Dans son plan santé, le ministre Christian Dubé annonce d'importants changements jugés nécessaires et urgents pour améliorer la performance du réseau de la santé et des services sociaux. L'heure n'est plus au bilan, mais à l'action! Il compte faire plus de place au privé, ce qu'il qualifie lui-même de véritable « révolution ».

Le choix des mots n'est pas anodin. Selon le dictionnaire *Larousse*, une *révolution* est un « changement brusque, d'ordre économique, moral, culturel, qui se produit dans une société ». « Assurément, il faut changer certaines façons de faire. De là à ouvrir toute grande la porte au privé sous prétexte d'une plus grande efficacité non démontrée, il n'en est pas question! », prévient Luc Beauregard, secrétaire-trésorier de la CSQ.

LES VOLONTÉS DU MINISTRE

La crise sanitaire est utilisée pour justifier un changement de paradigme qui pourrait anéantir les avancées de plus de 50 ans de luttes sociales. Le gouvernement semble profiter de l'état de choc psychologique collectif pour imposer sa vision des choses, pour réformer encore une fois le système de santé, sans débat public réel.

Le ministre veut faire « une place intelligente au privé en santé ». Il compte, notamment, recourir davantage aux services des cliniques médicales privées, mieux encadrer le recours aux agences privées de placement plutôt que d'y mettre fin et prévoir un pouvoir d'enquête et d'administration provisoire lorsque requis à l'égard des établissements d'hébergement privés.

Depuis plusieurs années, les investisseurs privés occupent une place grandissante dans le réseau de santé québécois et, pourtant, il existe toujours d'importants problèmes d'accès, et les coûts ne cessent de grimper. Est-ce que la solution du ministre serait en fait le problème à résoudre?

LES DÉRIVES DU PRIVÉ POURTANT CONNUES

Dans son rapport d'enquête concernant 53 décès survenus dans des milieux d'hébergement au cours de la première vague de la pandémie, la coroner Géhane Kamel explique comment les CHSLD privés ont été l'un des angles morts importants de la crise. Le taux de mortalité y a été plus élevé. Les ententes de services temporaires et les contrats d'achats de places pour désengorger les hôpitaux basés sur la règle du plus bas soumissionnaire ne pouvaient pas garantir la qualité des services et des soins requis.

Les agences privées de placement, quant à elles, coûtent cher; la facture totale a plus que triplé en 3 ans pour atteindre un record de 875 millions de dollars en 2022. De plus, le recours à la main-d'œuvre indépendante déstabilise les équipes de soins, nourrit le sentiment d'iniquité, démobilise le personnel et favorise ainsi l'exode encore plus important des ressources publiques vers le privé. La main-d'œuvre indépendante contribue directement à amplifier les problèmes de pénurie de main-d'œuvre. Plutôt que d'assurer un meilleur encadrement, le gouvernement doit mettre fin au plus vite à cette pratique.

DES QUESTIONS TOUJOURS SANS RÉPONSE

Le gouvernement souhaite faire appel davantage aux services des cliniques médicales privées pour prendre en charge un plus grand nombre d'interventions chirurgicales ambulatoires, comme l'auraient permis jusqu'à maintenant divers projets pilotes. Il entend aller plus loin en établissant davantage de partenariats.

« Quels seront les coûts réels de ceux-ci et pourquoi les investissements publics ne sont-ils pas plutôt accordés aux hôpitaux publics? Rappelons que, malgré nos demandes répétées, aucun des projets pilotes mis de l'avant depuis 2016 n'a fait l'objet d'une évaluation publique démontrant sa plus grande efficacité et mesurant ses impacts sur l'ensemble du réseau », souligne Luc Beauregard.



Luc Beauregard

DES INQUIÉTUDES GRANDISSANTES

Enfin, les récentes recherches sur le privé en santé menées par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) ont de quoi indigner. L'une d'elles révèle que, derrière leur apparence « locale », les grands groupes de résidences privées pour aînés (RPA) n'ont rien de la petite entreprise familiale québécoise. Derrière eux se cachent « des structures complexes et multinationales comptant plusieurs dizaines d'entreprises, pour la plupart des coquilles vides sans employé ». À titre d'exemple, la résidence Cogir Manoir Outremont possède une structure de propriété comptant 31 organisations à travers le monde, y compris au Luxembourg, un paradis fiscal reconnu.

En ce qui a trait aux groupes de médecine de famille (GMF), ceux-ci devaient favoriser l'accès aux médecins de famille, désengorger les urgences et faciliter l'accès aux services psychosociaux. Malgré les fonds publics importants et les ressources professionnelles supplémentaires qui leur sont accordés, plusieurs supercliniques privées n'offrent toujours pas le nombre minimal de visites médicales promises à l'égard de patients sans médecin de famille. L'étude de l'IRIS démontre que 48 % d'entre elles utilisent aussi des entreprises fictives dans le but de dissimuler leurs bénéfices à des fins fiscales.

VOULONS-NOUS JOUER À LA ROULETTE RUSSE?

Une multitude d'investisseurs privés siphonnent à la vitesse grand V une part phénoménale de nos fonds publics. À ce rythme, nous devons réduire encore plus l'accès à d'autres services publics pourtant essentiels.

Même si le gouvernement affirme que faire plus de place au privé en santé ne constitue d'aucune manière une entorse au principe d'universalité, il a l'obligation morale d'agir dans l'intérêt de tous les citoyens du Québec.

Lettres
attachées

UNE PRÉSENTATION DE

FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉSBIBLIOTHÈQUE
NATIONALE
ARCHIVES
NATIONALES
GRANDE
BIBLIOTHÈQUE

LETTRES ATTACHÉES

Un projet
pour valoriser
le français

Ce programme, qui vise à valoriser le français auprès des jeunes de 10 à 14 ans, propose des rencontres privilégiées avec des artistes aux univers différents, mais qui ont tous un point commun : leur attachement à la langue française.

Chacun des ateliers a lieu en présentiel dans une bibliothèque municipale de l'une des 17 régions du Québec et est rediffusé en simultané dans les bibliothèques participantes, par visioconférence.

D'une durée d'environ 1 h 30 chacun, les ateliers se déroulent en 2 volets : une entrevue inspirante avec l'artiste invité, suivie d'un atelier d'écriture lors duquel les jeunes participent à différents exercices proposés. Ils peuvent ensuite soumettre leur œuvre aux votes du public et ainsi courir la chance de remporter une bourse d'études de 1 500 \$.

Gratuit dans une bibliothèque
près de chez vous!

Tous les ateliers sont offerts gratuitement. Les jeunes qui souhaitent participer doivent s'inscrire auprès de leur bibliothèque, qui fournira l'ensemble du matériel nécessaire.

La liste des bibliothèques participantes pour chaque atelier est disponible au lettresattachees.ca.

Vous voulez que votre bibliothèque municipale participe? Contactez-la et signifiez-lui l'intérêt de votre groupe!

En partenariat avec



Les jeunes de votre classe aiment écrire? Ils voudraient en apprendre davantage sur la création d'œuvres et rencontrer des artistes reconnus dans leur domaine? Parlez-leur du projet Lettres attachées!

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Atelier avec Catherine Trudeau,
comédienne et autrice jeunesse

Date : 7 janvier 2023 à 13 h

Lieu : Bibliothèque de Sainte-Thérèse
(diffusé en direct dans les
bibliothèques participantes)Atelier avec Webster, slameur
et animateur d'ateliers d'écriture

Date : 4 mars 2023 à 13 h

Lieu : Bibliothèque de Saint-Donat
(diffusion en direct dans les
bibliothèques participantes)Pour en savoir plus : lettresattachees.ca.

À SAVOIR

UNE ŒUVRE COLLECTIVE POUR CÉLÉBRER LES 30 ANS DU MOUVEMENT ACTES

Dans le cadre de son 30^e anniversaire, qui sera souligné les 4 et 5 mai 2023, le Mouvement ACTES prépare un grand rassemblement auquel participeront des centaines de jeunes et d'adultes. Pour l'occasion, les établissements qui adhèrent au Mouvement sont invités à contribuer à la création d'une œuvre collective portant sur l'engagement en matière d'écologie, de solidarité, de pacifisme et de démocratie et qui sera réalisée par l'artiste Wartin Pantois.

Les établissements peuvent faire parvenir leurs contributions sous forme de photos représentant des actions réalisées avec des collègues, des élèves et des étudiantes et étudiants avant le 23 décembre 2022.

Pour en savoir plus : <https://cutt.ly/hNjeLgy>.



À DÉCOUVRIR

UN AVENIR À ÉGALITÉ



La question des inégalités de richesse est complexe et, dans des situations comme un souper de famille, il est facile d'être à court d'arguments lorsqu'on parle de taxation, de redistribution et de justice sociale. Pour vous faire une tête sur le sujet et vous aider à déconstruire les mythes tenaces, OXFAM-Québec a produit le *Guide de survie aux soupers de famille : inégalités de richesse*. Joliment illustré et rempli de statistiques-chocs, cet outil (gratuit) permet de bien s'informer afin d'entamer un dialogue pour faire progresser les idées.

Pour en savoir plus : oxfam.qc.ca > Publications > Guides de survie > Inégalités de richesse.

L'ONF : UNE RESSOURCE POUR LES PROFS

Saviez-vous que l'ONF offre des outils et des exercices pour les professionnels de l'éducation? La section Éducation de son site propose une foule de ressources pédagogiques autant pour les jeunes du primaire et du secondaire que pour les étudiantes et étudiants au collégial. Documentaires, minileçons, activités, exercices, les idées sont nombreuses et touchent des thèmes aussi variés que la guerre, les stéréotypes sexuels, les médias sociaux et l'école, la conquête de l'espace, la criminalité chez les femmes, la santé mentale des ados, etc.

Pour en savoir plus : onf.ca/education

À LIRE

UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE ET NÉCESSAIRE



Rédigé par une centaine de spécialistes, dont des conseillères et conseillers de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et de la CSQ, cet ouvrage vise à informer la population des problèmes majeurs du système éducatif québécois, mais aussi à les expliquer. Surtout, il propose des pistes de solution et un cadre de référence pour penser l'école dont le Québec a un urgent besoin. Il veut inspirer et mobiliser les décideuses et décideurs de tous les niveaux politiques et administratifs, les personnels scolaires, les parents, les médias et l'opinion publique.

Pour en savoir plus : delbussoediteur.ca.

À ÉCOUTER

ACCÈS À L'EAU AU NUNAVIK : UN BALADO POUR EN SAVOIR PLUS

Les communautés du Nord-du-Québec, en particulier les Inuit du Nunavik, vivent de graves problèmes d'accès à l'eau, en termes tant de qualité que de quantité. La vidange des eaux usées est aussi très souvent en rupture de service. Comment une situation aussi inacceptable peut-elle être tolérée au Québec, en 2022? Le Mouvement ACTES en discute avec Isabelle Tremblay-Chevalier, conseillère à la CSQ et responsable des dossiers autochtones, dans son balado.

Pour écouter l'entrevue : facebook.com/mouvementactes.

PORTRAIT DE FAMILLE

Martine Lauzon | RÉVISEURE LINGUISTIQUE CSQ

On peut d'une part s'attarder au nombre de parents : la famille monoparentale (un seul parent), la famille biparentale (deux parents) et la famille coparentale (plus de deux parents). À noter que les adjectifs comme *monoparental*, *biparental* et *coparental* se rapportent à une famille, à une cellule, à un foyer, etc., mais non à une personne. On fera référence, par exemple, à *un père de famille monoparentale* et non à *un père monoparental* et encore moins à *un monoparental*.

On peut d'autre part s'intéresser aux parents eux-mêmes. On qualifie d'*homoparentale*, de *lesboparentale*

ou de *transparentale* la famille où au moins un des parents s'identifie comme étant respectivement une personne homosexuelle, lesbienne, ou encore transgenre ou transsexuelle. Lorsque les deux parents sont de sexe différent, on parlera d'une famille hétéroparentale.

On distingue aussi la *soloparentalité* de la *monoparentalité*. Dans le premier cas, le parent a choisi d'avoir un enfant seul, alors qu'il est sans partenaire, et en faisant appel, entre autres, à l'adoption ou à la procréation assistée, tandis que dans le deuxième cas, il s'agit à l'origine d'un projet pensé à deux.

Présentement au Québec, 1 famille biparentale sur 6 est une famille recomposée, ce qui porte le nombre de beaux-parents à environ 132 000. Le terme *belle-parentalité* s'ajoutera-t-il bientôt aux précédents dans les dictionnaires?

À tout ce vocabulaire précis s'ajoute aussi le verbe *paterner*, moins récent, mais méconnu, histoire de compléter le portrait. Tout comme le verbe *materner*, il s'utilise pour décrire autant l'action d'entourer quelqu'un de soins que celle de le surprotéger, mais bien à la façon d'un père.



Vous possédez plus d'un véhicule?

Vous pourriez économiser jusqu'à **15 %** sur votre assurance auto en assurant plusieurs véhicules avec nous*.

Découvrez les avantages de faire partie de votre groupe.

csq.lapersonnelle.com
1 888 476-8737

 **CSQ**
Centrale des syndicats
du Québec

Partenaire de la CSQ

 **laPersonnelle**
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La Personnelle[®] ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

* Les économies sont basées sur le profil individuel de chaque client. Les économies et les rabais sont sous réserve des conditions d'admissibilité. Les taux et les rabais peuvent être modifiés sans préavis.

Vous partez en voyage?

Pour profiter de l'**assistance voyage** et de l'**assurance annulation** lors de votre prochaine escapade, il suffit d'avoir le Regroupement complémentaire facultatif 1 à votre assurance collective Alter ego.

Pour profiter de ces protections¹, votre état de santé doit être bon et stable avant votre départ.

**Informez-vous et partez
l'esprit tranquille!**



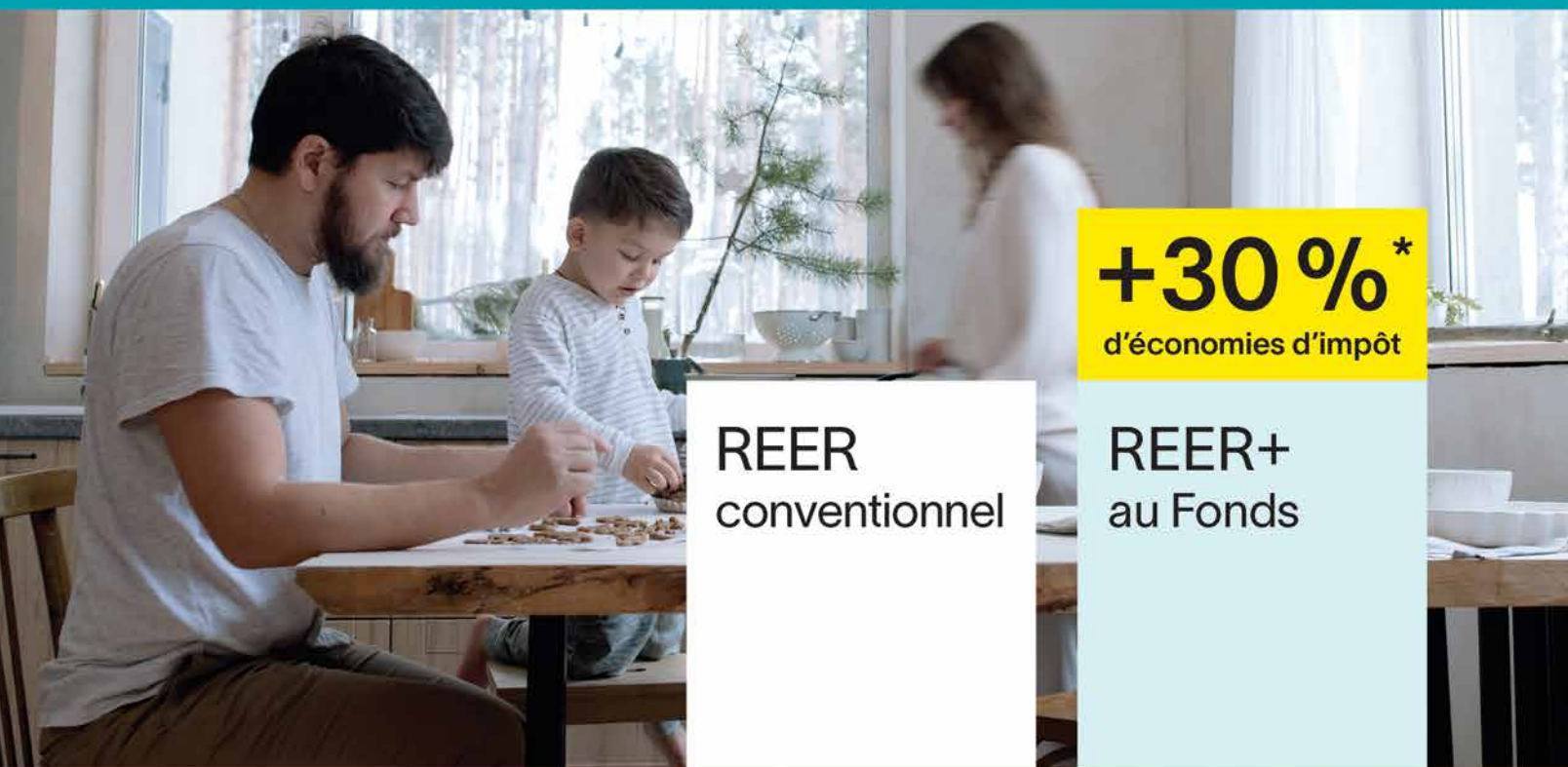
**Connectez-vous
espace-client.ssq.ca**

¹ Pour connaître toutes les conditions et les limitations, consultez votre brochure d'assurance collective Alter ego.

REER+

Cotiser au REER+ par retenue sur le salaire au Fonds de solidarité FTQ, c'est à la fois épargner pour l'avenir et profiter du présent.

Pour en savoir +
fondsftq.com/rss



+30 %*
d'économies d'impôt

REER
conventionnel

REER+
au Fonds

*L'acquisition d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt pour fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30%, soit 15% au Québec et 15% au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.